Rapport de l'Analyse de l'efficience de la gestion des finances publiques du Togo, exercices 2021-2024

Résumé synthétique

Le rapport « **Analyse de l'efficience de la gestion des finances publiques du Togo, exercices 2021-2024** » est une étude globale des finances de l'Etat. Elle vise à vérifier si les ressources publiques sont mobilisées et dépensées de manière optimale et à formuler des recommandations pour maximiser l'impact des politiques publiques au bénéfice des populations.

L'analyse s'articule autour de 4 axes majeurs :

Des recettes publiques à optimiser : Le taux de pression fiscale (14,4 % en 2024) reste faible par rapport à la norme de l'UEMOA de 20 %. L'impact massif des exonérations fiscales et des failles de la digitalisation de l'Office togolais des recettes (OTR), ainsi que la prédominance du secteur informel privent l'État de ressources budgétaires.

Des dépenses courantes en explosion : Les frais de fonctionnement de l'État (biens et services) ont triplé en quatre ans, tandis que les investissements durables stagnent.

Des investissements publics inefficients : La Cour note de graves anomalies dans la gestion des investissements publics : des chantiers abandonnés, des projets payés mais non exécutés, des avenants qui créent des surcoûts systématiques.

Une dette publique en forte hausse : L'encours de la dette a atteint 69,1 % du PIB en 2024, frôlant le plafond critique de l'UEMOA (70 %). L'État s'endette surtout sur le marché intérieur et à court terme, ce qui accentue le risque de refinancement.

Recommandations

Face à ces constats, la Cour appelle à :

- rationaliser dans les meilleurs délais possibles, les exonérations fiscales ;
- maîtriser les dépenses courantes ;
- allonger la maturité de la dette publique afin de desserrer l'étau budgétaire.

Par ailleurs, l'Institution s'engage à mener des audits appropriés sur l'ensemble des marchés publics.